

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2018

Revue de Presse n°5 du 19 février 2018

Actualités de l'Enseignement Supérieur	2
Actualités de l'Enseignement 1 ^{ère} & 2 ^{ème}	7
Communication ministérielle	11

AEFE-SORES

RP-SORES-2018-02-19

Actualités de l'Enseignement Supérieur

Actu | Accès à l'Université

«L'Assemblée donne son feu vert à la réforme de l'accès à l'université», LE FIGARO, publié le 15/02/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/l-assemblee-donne-son-feu-vert-a-la-reforme-de-l-acces-a-l-universite_dd036738-1256-11e8-8248-67f8a914efc8/

« L'Assemblée a donné jeudi son ultime feu vert à la réforme de l'accès à l'université, qui supprime le tirage au sort. La gauche a vivement réaffirmé son opposition à une «sélection qui ne dit pas son nom».

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, le nouveau système a «pour épine dorsale» la volonté «d'accompagner plus de lycéens et d'étudiants vers l'enseignement supérieur et la réussite». Saluant «la fin de la sélection par l'échec», les députés LREM-MoDem ont apporté leurs suffrages, comme les UDI-Agir-Indépendants. LR, qui avait voté contre en première lecture, s'est abstenu après les modifications obtenues par les sénateurs, en regrettant une réforme «timide» et un mot sélection «resté tabou». Jusqu'au bout, socialistes, communistes et Insoumis ont rejeté «cette nouvelle sélection qui ne dit pas son nom» (George Pau-Langevin, Nouvelle Gauche) et une réforme «idéologique» (Marie-George Buffet, PCF).»

«Entrée à l'université : le gouvernement perd le soutien de la Fage», EDUCPROS, publié le 15/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/entree-a-l-universite-gouvernement-perd-soutien-fage.html>

« Alors que l'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le 15 février la version finale du projet de loi sur l'entrée à l'université, le gouvernement perd un soutien de poids : celui de la Fage. Pour l'organisation étudiante, en reliant insertion professionnelle et capacités d'accueil, le ministère a franchi "la ligne rouge".

Pour la Fage, "une ligne rouge a été franchie" quand a été inscrit dans le projet de loi final un lien entre l'insertion professionnelle et la modification des capacités d'accueil. "Notre crainte est que le recteur sabre dans ces capacités d'accueil. Le précédent introduit par le Sénat est trop important pour que nous soutenions encore le texte", expose Jimmy Losfeld, président de l'organisation étudiante. "Pour nous, une seule et unique chose doit guider l'ouverture ou la fermeture de places : la demande étudiante."

Le Sénat a définitivement adopté le texte jeudi 15 février par 250 voix pour et 93 contre, tout comme l'Assemblée nationale avec 49 pour et 13 contre. Frédérique Vidal a profité de la séance publique pour tenter de rassembler : "Rien dans le texte n'autorise une politique malthusienne des capacités d'accueil ou ne fait le lien entre insertion professionnelle et capacités d'accueil", insiste la ministre. Et d'argumenter : "Ce critère ne fonctionnerait pas. C'est pour cela que nous avons choisi d'y inscrire le terme de "perspectives professionnelles" qui suppose de réfléchir sur le long terme et l'émergence de nouveaux besoins et de nouvelles filières. Cela n'a rien à voir avec des taux d'insertion constatés."»

Actu | Accès à l'Université (suite)

«Réforme de l'université : «Que va-t-il se passer pour les élèves quand le nombre de places en fac sera atteint ?»», LIBÉRATION, publié le 17/02/2018.

<http://www.libération.fr/france/2018/02/17/reforme-de-l-universite-que-va-t-il-se-passer-pour-les-eleves-quand-le-nombre-de-places-en-fac-sera-1630199?xtor=rss-450>

« « Aujourd'hui, Catherine Sindicas, conseillère d'orientation Le titre des conseillers d'orientation a changé, on doit désormais dire : psychologue de l'éducation nationale spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle. Catherine Sindicas travaille depuis vingt ans au CIO (centre d'information et d'orientation) de Clamart, dans les Hauts-de-Seine.

«On commence enfin à y voir plus clair. Les informations nous sont parvenues au compte-gouttes jusqu'à fin janvier. On a même dû retarder les séances d'informations aux familles car jusque-là nous n'avions pas suffisamment d'éléments pour les renseigner. Et puis, il y a des cafouillages. Par exemple, le rectorat nous avait expliqué que pour les licences Staps et psycho, les élèves d'Ile-de-France pouvaient postuler dans n'importe quelle université de la région, la sectorisation n'étant plus le périmètre de l'académie mais de la région académique. Sauf qu'en ouvrant Parcoursup, surprise : les informations indiquaient l'inverse. On a fait remonter le problème, c'était un mauvais paramétrage de Parcoursup par les universités... L'erreur n'a été modifiée que la semaine dernière sur la plateforme.

«Il reste cette question à laquelle je n'arrive pas à avoir de réponse, elle est pourtant centrale : que va-t-il se passer dans les licences les plus demandées quand le nombre de places sera atteint ? Comment cela va finir pour les élèves sur la liste d'attente ? Le ministère a assuré qu'il n'y aura pas de sélection, mais comment les choses vont se passer concrètement ?

«Je conseille aux élèves de formuler leurs vœux en fonction de leurs envies, mais en élargissant au maximum les choix d'universités pour une même licence. Pour l'instant, je ne vois pas bien l'amélioration par rapport à l'ancien système APB, sauf sur un point : ils ne sont plus obligés de hiérarchiser leurs vœux, et cela enlève un vrai stress. Pour le reste, évidemment le tirage au sort n'était pas une bonne solution, mais c'était une pratique à la marge, et il suffisait d'ouvrir plus de places dans les licences concernées. »

Actu | Science Po

«Frédéric Mion veut «repenser la sélection à l'entrée» de Sciences Po», LE FIGARO, publié le 16/02/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/frederic-mion-veut-repenser-la-selection-a-l-entree-de-sciences-po_a3dcf8c6-1322-11e8-8c8d-d16d3f1b496d/

« «Ouvrir et rassembler». Voici les deux mots clés que Frédéric Mion, directeur de Sciences Po Paris depuis 2013 et reconduit mercredi par l'école pour un nouveau mandat de cinq ans, veut appliquer pour son prochain quinquennat.

«Nous allons donc repenser la sélection à l'entrée, car en amont de Sciences Po la formation et les générations qui se présentent évoluent elles aussi et nous devons sans cesse déjouer les biais culturels, géographiques et sociaux qui se glissent dans le processus de recrutement».

Comme pour la réforme de l'entrée en master, annoncée en juin, ce sont les épreuves écrites qui pourraient disparaître. «L'heure est venue de revoir toutes ces modalités, notamment en interrogeant la place des épreuves écrites dans l'admission en premier cycle» indique le directeur. «Nous parvenons d'ores et déjà à recruter sans épreuves écrites des étudiants, notamment internationaux, qui ont un très beau parcours par la suite».

«Dans le cadre de la procédure nationale d'admission, les épreuves écrites se bornent aujourd'hui à confirmer ce que le dossier scolaire des élèves dit déjà de leur niveau académique. Nous devons donc imaginer des épreuves qui nous en disent un peu plus ou qui disent autre chose de nos candidats» précise Frédéric Mion, sans donner d'échéance précise pour la mise en place de cette réforme.»

Actu | CELSA

«Comment entrer au Celsa, l'école de communication de la Sorbonne», LE FIGARO, publié le 16/02/2018.

http://etudiant.lefigaro.fr/article/comment-entrer-au-celsa-l-ecole-de-communication-de-la-sorbonne_d24b18b6-1163-11e8-8c8d-d16d3f1b496d/

« Considérée comme une des meilleures écoles de communication, le Celsa jouit d'un énorme prestige. En effet, elle fait partie des rares écoles gratuites. Mais l'admission, sur concours, est particulièrement sélective.

Marketing, ressources humaines, journalisme... Autant de métiers auxquels préparent les formations du Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées, plus connu sous le nom de Celsa. Située à Neuilly-sur-Seine dans l'Ouest parisien, il s'agit d'une école publique interne à la faculté des lettres de Sorbonne Université. Si les frais de scolarité sont abordables, l'admission est difficile: parmi les 1500 candidats qui se sont présentés au concours de licence 3 en 2017, seuls 177 ont été admis soit un taux de réussite de 11,8 %. En master 1 de journalisme, la concurrence est encore plus rude, puisqu'en 2017 seuls 32 ont été admis parmi 849 candidats, soit près de 4 % d'admis seulement.»

Actu | Écoles de commerce et de management

«L'EM Strasbourg peut proposer des parcours sur mesure à ses étudiants», LE MONDE, publié le 14/02/2018.

<http://orientation.blog.lemonde.fr/2018/02/14/lem-strasbourg-peut-proposer-des-parcours-sur-mesure-a-ses-etudiants/>

« Universitaire et couplée à un institut d'administration des entreprises (IAE), l'EM Strasbourg occupe une place à part dans l'univers des écoles de management. Son directeur général, Herbert Castéran, revient sur son modèle et comment il entend le conforter.

L'internationalisation et la personnalisation sont les dimensions que nous mettons plus spécialement en avant. Avec des enseignants, et de plus en plus des coachs, nous proposons par exemple à nos étudiants de suivre un parcours « pro-perso ». Dans ce cadre et tout au long de leurs études, leurs expériences académiques et professionnelles leur permettent de se révéler à eux-mêmes pour exprimer leur potentiel.

Faisant partie de l'université de Strasbourg, nous pouvons proposer des parcours académiques sur mesure à chacun de nos étudiants. Des doubles diplômes en management public, des ouvertures sur les sciences humaines et sociales, les études d'ingénierie, tout est possible ou presque pour hybrider les compétences. Aujourd'hui ce sont par exemple 10 à 15 de nos étudiants qui travaillent sur le management public avec l'institut d'études politiques (IEP).

Dans toutes nos formations nos étudiants suivent ce que nous appelons des « CLUE » (Cross-cultural skills / Language excellence / Uncommon opportunities / European Leadership). Il s'agit de leur donner des compétences interculturelles qui passent par des mises en situation comme celle que nous réalisons au sein du Parlement européen par exemple. Par ailleurs environ 20% de nos 3300 étudiants sont étrangers.»

Actu | Écoles d'ingénieur

«Recomposition en vue des concours d'écoles d'ingénieurs», EDUCPROS, publié le 16/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/recomposition-en-vue-dans-les-concours-d-ecoles-d-ingenieurs.html>

« L'école d'ingénieurs Arts et Métiers intégrera le concours Centrale-Supélec dès la session 2019. Elle sort du concours E3A, qu'elle co-organisait depuis des années. Une annonce qui pose la question de son avenir. Le transfert se préparait depuis plusieurs mois, il est désormais acté. Le 15 février 2018, Arts et Métiers a annoncé, dans un communiqué, rejoindre le concours Centrale-Supélec, officiellement dès la session 2019. L'école d'ingénieurs multicampus recrute donc cette année pour la dernière fois via le concours E3A pour les filières MP, PC et PSI. Soit 330 places. En revanche, ses 550 et 35 places sur la banque PT et le concours TSI demeurent inchangées.

Actu | Bachelors

«Le bachelor, trublion de l'enseignement supérieur», LE MONDE, publié le 13/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/13/le-bachelor-trublion-de-l-enseignement-superieur_5256182_4401467.html

« On le trouve dans la quasi-totalité des écoles de management. Il a fait son apparition dans les écoles d'art, de journalisme et d'ingénieurs. Même l'Ecole polytechnique a lancé le sien à la rentrée 2017. Le bachelor, nom du premier diplôme universitaire dans les pays anglo-saxons, a su s'imposer en moins de dix ans sur la scène française de l'enseignement supérieur.

[...] Le bachelor est calibré sur trois ans (plus rarement quatre), contre deux ans pour le DUT et le BTS, et s'intègre ainsi dans le système LMD (licence, master, doctorat). Une année de plus qui fait toute la différence. « Dans la société, la représentation de l'enseignement supérieur a changé, les familles ont intégré l'idée qu'un premier cycle dure trois ans, ce qui est logique puisque le processus de Bologne, point de départ de la réforme des études en Europe, fête ses 20 ans cette année », rappelle Rodolphe Dalle, président de l'Association des directeurs d'instituts universitaires de technologie.

Résultat des courses : 90 % des diplômés de DUT poursuivent leurs études en licence professionnelle pour atteindre le premier socle à bac + 3. Ou visent directement le master en intégrant une grande école par la voie des admissions parallèles.

Sur le marché postbac, l'offre de formations a explosé ces dernières années. « Le terme de bachelor n'est pas protégé, déplore Nathalie Hector. Les grandes écoles proposent des bachelors sérieux, avec le visa de l'Etat, mais des bachelors à la qualité discutable ont fleuri un peu partout en France. » Pour clarifier la situation, la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle a lancé en 2014 un chantier sur la faisabilité d'un grade de licence pour les bachelors, sur le modèle du grade de master. La directrice des admissions de Kedge Business School se réjouit de cette décision, qui rendra l'offre plus lisible.

Si les besoins des entreprises en profils bac + 3 sont bien réels, « elles peinent à recruter sur des fonctions intermédiaires », rapporte Francis Petel, de la CPME. La faute à « une appétence sociale à la poursuite d'études » qui pousse les jeunes Français à continuer jusqu'au master, pour décrocher un diplôme bac + 5.

Le monde de l'enseignement supérieur n'a pas fini de s'agiter. Le bachelor avance, inexorablement, mais le DUT fait de la -résistance. Le match ne fait que commencer.»

«Bachelors tous azimuts : une palette de cursus», LE MONDE, publié le XX/XX/2018.

<http://www.adresse-url.fr>

« Alors que le diplôme est encore en quête de reconnaissance par l'Etat, les grandes écoles ont abreuvé le marché de bachelors. « Visés » ou « certifiés » ; en trois ans ou en quatre ans ; avec stages, en alternance, à l'étranger... l'offre est pléthorique. Quelques exemples pour faire le tri.

En quelques années, les bachelors se sont offert une place de choix dans l'enseignement supérieur, malgré des différences de niveau notables entre les formations. Ils sont encore peu nombreux à être « visés » par l'Etat et inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), autrement dit validés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) qui évalue les compétences acquises au cours du cursus en fonction des besoins du marché du travail.

D'après le site du RNCP – qui ne fait pas de distinction entre bachelors et licences ou licences pro, ni entre bac + 3 et bac + 4 –, on compte ainsi 36 diplômes « visés » par l'Etat (« Diplovis ») et plus de 600 qui relèveraient d'un autre type de certification – dont certaines sont malgré tout reconnues par l'Etat ! Le « visa » officiel est tout l'enjeu pour les écoles supérieures de commerce (ESC), qui, si elles n'en ont pas le monopole, ont abreuvé l'enseignement supérieur de bachelors.»

Actu | Bachelors (suite)

«Polytechnique et Arts et Métiers ont créé des cursus postbac aux publics très différents», LE MONDE, publié le 16/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/16/polytechnique-et-arts-et-metiers-ont-cree-des-cursus-postbac-aux-publics-tres-differents_5257874_4401467.html

« Ces deux prestigieuses écoles d'ingénieurs ont créé chacune leur bachelor, un programme en trois ans. Mais tandis que l'un s'adresse aux bacheliers technologiques, l'autre entend attirer les meilleurs étudiants internationaux.

Décrocher la « marque » d'une grande école d'ingénieurs sans passer par la case prépa et le concours ? Encore impensable il y a quelques années, ce petit -miracle est en train de devenir possible. Deux écoles ont lancé leur -cycle post-bac en trois ans. L'École nationale supérieure d'arts et métiers (Ensam) a démarré en 2014, avec un bachelor de technologie. L'École polytechnique a embrayé à la rentrée 2017 avec son programme.

Pour autant, la ressemblance s'arrête là, car les deux cycles ont des ambitions et ciblent des étudiants très différents. Le bachelor des Arts et Métiers, exclusivement destiné aux bacheliers de la filière STi2D (baccalauréat sciences et technologies de l'industrie et du développement durable), a été conçu dans l'objectif de « soutenir cette filière technologique et permettre l'insertion professionnelle des élèves à bac +3 », souligne Laurent Champaney, directeur -général de l'Ensam. « Pour les élèves pour lesquels l'orientation vers un bac technologique a pu être -vécue comme un échec, c'était aussi l'occasion de rectifier le tir, en quelque sorte », précise-t-il.

A Polytechnique, le propos est tout autre. Avec son programme bachelor, le campus de Saclay souhaite attirer les meilleurs étudiants internationaux dès leur entrée dans le cycle supérieur, face à la concurrence de grandes universités scientifiques, anglo-saxonnes notamment. « Polytechnique est surtout connue en France, et le monde est vaste, note Frank Pacard, directeur de l'enseignement et de la recherche de l'X. La question était de savoir comment faire venir des étudiants internationaux de haut niveau dans une école comme Polytechnique, en concurrence avec de nombreux établissements dans le monde. »»

«Le bachelor, une alternative aux classes prépas ?», LE MONDE, publié le 17/02/2018.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/17/le-bachelor-une-alternative-aux-classes-prepas_5258402_4401467.html

« Bonne élève de terminale, -Camille Perraguin avait le profil pour intégrer une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), mais n'avait « pas du tout envie de travailler comme une acharnée pendant deux ans », reconnaît la jeune fille. Elle opte alors pour le « bachelor in international business » à Grenoble Ecole de -management (GEM).

Venus du système scolaire anglo-saxon, depuis une dizaine d'années, les bachelors gagnent les écoles de commerce françaises, y compris les plus prestigieuses (à l'exception d'HEC). Au point que désormais la moindre d'entre elles propose, parallèlement à son programme grande école - accessible après une classe préparatoire -, un diplôme en trois ou quatre ans. Les écoles d'ingénieurs s'y mettent aussi, telle l'emblématique Ecole polytechnique, qui a inauguré cette année sa première promotion de bachelor.

Si, pour quelques étudiants, le bachelor est un tremplin pour un programme grande école, c'est loin d'être automa-tique. A ESCP Europe, où ce diplôme a été créé il y a trois ans - « à la demande des campus non parisiens », précise Hélène Louit, directrice du « bachelor in management » -, ce cursus ne débouche pas sur le programme grande école. « Au -contraire, il a été conçu en vue d'une poursuite d'études dans des masters apportant une spécialisation dans un domaine ou un secteur précis, au sein de l'école ou dans une autre institution, recadre Hélène Louit. Les étudiants sont généralement conscients de l'intérêt d'avoir deux belles marques sur leur CV : celles d'ESCP Europe et d'une autre institution prestigieuse. » Et d'ajouter : « Avec un programme très -intensif, orienté vers l'international, qui -regroupe près de 40 nationalités, le bachelor est aussi un tremplin vers de grandes universités à l'international. »»

Actualités de l'Enseignement 1^{ère} & 2^{ème}

Actu | Réforme du baccalauréat

«Réforme du bac et du lycée : instauration du contrôle continu et fin des séries générales», EDUCPROS, publié le 14/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/reforme-du-bac-instauration-controle-continue-fin-series-generales.html>

« Jean-Michel Blanquer l'a annoncé officiellement mercredi 14 février 2018 : le futur baccalauréat, qui entrera en vigueur lors de la session 2021, sera désormais évalué par le contrôle continu, à hauteur de 40 %. La disparition des séries en voie générale a également été entérinée.

Les candidats à l'examen de fin d'études secondaires ne passeront plus que quatre épreuves terminales (cinq, si l'on ajoute l'épreuve anticipée, écrite et orale, de français), de manière à être "fidèle à la promesse du président de la République", a insisté Jean-Michel Blanquer. Ces épreuves compteront pour 60 % de la note totale de l'examen.

Deux de ces épreuves porteront sur les disciplines de spécialité choisies par l'élève. Elles se dérouleront au retour des vacances de printemps, afin de pouvoir être comptabilisées dans Parcoursup. Son calendrier reculera d'ici à 2021. Les mentions et les rattrapages oraux, eux, sont maintenus.

Les deux autres épreuves seront la philosophie et un oral, "l'innovation majeure de ce baccalauréat", selon Jean-Michel Blanquer. Il durera vingt minutes, sera passé individuellement et sera consacré à un projet préparé par l'élève, d'abord en groupe, en première, puis individuellement, en terminale. Cette épreuve devrait permettre, selon le ministre, de "s'orienter davantage, au cours des années lycée, vers l'acquisition des compétences fondamentales" et d'aller ainsi vers "plus d'égalité".

Mais une des grandes révolutions de ce baccalauréat nouvelle formule est bien la prise en compte du contrôle continu, qui comptera pour 40 % de la note totale de l'examen, sous deux modalités différentes. Les lycéens passeront trois sessions d'épreuves ponctuelles durant le cycle terminal (première et terminale) sur toutes les matières étudiées. Celles-ci compteront pour 30 % de la note. Les sujets seront tirés d'une "base nationale", les copies seront anonymes et corrigées par d'autres enseignants que ceux de l'élève.

À partir de la rentrée 2019, pour les élèves entrant en première, la voie générale sera formée d'un "socle de culture commune", composé des disciplines suivantes : français (puis philosophie en terminale), histoire-géographie, deux langues vivantes, EPS et une nouvelle discipline, appelée "humanités scientifiques et numériques".»

«Quatre épreuves écrites et un grand oral: le nouveau bac est lancé», L'EXPRESS, publié le 14/02/2018.

https://www.lexpress.fr/education/quatre-epreuves-ecrites-et-un-grand-oral-le-nouveau-bac-est-lance_1984793.html

« "C'est un aboutissement et un point de départ". Jean-Michel Blanquer a présenté ce mercredi son nouveau baccalauréat avec moins d'épreuves et plus de contrôle continu. L'enjeu est majeur pour cet examen dont la réforme est menée en même temps que celle de l'accès à l'université.

En conférence de presse, le ministre a voulu insister sur trois dimensions qu'il veut donner à cet examen bicentenaire. "Une dimension sociale, qui va aller en s'accroissant avec l'accompagnement personnalisé repensé et les doublettes en terminales qui pourront être plus riches, plus originales dans l'établissement les plus défavorisés, a-t-il affirmé. Une dimension d'excellence, car chaque discipline sera plus approfondie. Et une dimension de modernité, sur la forme comme sur le fond, avec l'oral que l'on passe en fin de cycle mais aussi sur la nature des matières créées."

Jean-Michel Blanquer a tranché. Fini les séries L, ES et S. Elles sont remplacées par un tronc commun et trois "spécialités" en Première (pour trois fois quatre heures), ramenées à deux en Terminale (2 fois 6 heures). Les lycéens pourront changer de spécialité entre les deux niveaux.

Les élèves choisiront parmi 11 "spécialités": mathématiques, physique-chimie, sciences et vie de la Terre, histoire-géographie et géopolitique, sciences économiques et sociales, littérature et philosophie, langues et littérature étrangère, arts, écologie, agronomie et territoires, Numérique et sciences informatiques, sciences de l'ingénieur, physique-chimie. »

Actu | Réforme du baccalauréat (suite)

«Une réforme du baccalauréat... oui, mais après ?», LE MONDE, publié le 15/02/2018.

http://www.lemonde.fr/education/article/2018/02/15/une-reforme-du-baccalaureat-oui-mais-apres_5257388_1473685.html

« Plusieurs ministres ont échoué à transformer l'examen mais le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, semble bénéficier d'une opinion publique favorable.

En remettant en jeu le nom de cette dernière année de lycée, pensée comme un aboutissement du temps du lycée Napoléonien, mais qui n'a presque plus rien de « terminale » dès lors que 90 % des bacheliers, et même plus, poursuivent des études supérieures, le ministère a résumé l'ambition : graver dans le système – et dans les esprits – le « continuum du bac – 3, bac + 3 », comme on dit dans le jargon de l'école. Un parcours au sein duquel l'examen bicentenaire et son année de préparation n'ont plus vocation de verrou mais bien celle de passerelle.»

«Réforme du lycée et du Bac : une annonce sans surprise», VOUSNOUSILS, publié le 14/02/2018.

<http://www.vousnousils.fr/2018/02/14/reforme-du-lycee-et-du-bac-une-annonce-sans-surprise-612345>

« Comme annoncé aussi depuis longtemps, le ministre a confirmé la fin des séries L, ES et S de la voie générale. "Nous voulons ainsi offrir plus de choix aux élèves et éviter les hiérarchies artificielles entre les séries", affirme-t-il. A la place, les lycéens auront tous le même tronc commun de 16 heures – français, philo, histoire-géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes, EPS, et une nouvelle discipline : les "humanités scientifiques et numériques" – une combinaison des maths et de l'informatique, comme préconisé ces dernières semaines dans le rapport Mathiot. [...] A la rentrée 2018, pas de changement majeur en Seconde. Un test numérique de positionnement sera toutefois instauré en début d'année, ainsi qu'un accompagnement personnalisé durant l'année, et une aide à l'orientation vers la Première. [...] A noter que la réforme du Bac et du lycée présentée ne concerne que la filière générale et technologique. La filière professionnelle fait l'objet d'une mission distincte, dont les conclusions seront rendues vendredi 16 février.»

«M. Duru-Bellat : "La réforme du bac va anticiper les choix d'orientation et fermer des portes"», EDUCPROS, publié le 15/02/2018.

<http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/marie-duru-bellat-la-reforme-du-bac-va-anticiper-les-choix-d-orientation-et-fermer-des-portes.html>

« Le choix a été fait de privilégier l'une des fonctions du baccalauréat qui est celle de l'adaptation à l'enseignement supérieur. Cela n'a pas vraiment été discuté. On aurait pu favoriser la fonction de sanction de fin d'études secondaires. Mais ça n'a pas été le cas et c'est d'ailleurs pour cela qu'on n'appellera plus ainsi la classe de terminale. [...]

La situation d'un lycéen qui aura renoncé à certaines disciplines dès la classe de première pourra poser problème. Les jeunes revendiquent le droit à l'erreur et la possibilité de retenter leur chance. Mais quid d'un élève qui découvre à 18 ans qu'il veut faire médecine et qui n'aura pas suivi de maths ou de sciences ? [...] Il est certain que les jeunes vont être incités à se positionner plus tôt sur leur orientation. Ils vont être obligés, à l'entrée en première, de faire un choix sur ce qu'ils veulent faire après le lycée. C'est assez nouveau car auparavant on entendait beaucoup de lycéens qui disaient : "Je passe le bac et je verrai après." La réforme va anticiper les choix d'orientation et fermer des portes. [...]

Réduire les inégalités face à l'orientation suppose un vrai travail d'accompagnement personnalisé. Or, je ne suis pas sûre que les enseignants puissent et soient compétents pour fournir cette aide. Les attendus du supérieur peuvent aider à cela mais, globalement, c'est un pari qui est tenté que d'essayer de faire en sorte de réduire ce biais. [...] Une réforme du bac ne peut pas réduire les inégalités sociales en termes de fondamentaux sur les acquis scolaires, par exemple. C'est plutôt au primaire, voire au collège, que cela se joue. En revanche, ce sont bien les mécanismes de l'orientation qui "fabriquent" le plus gros des inégalités sociales au niveau du lycée [...] Pour l'oral, il est difficile de se prononcer. Quand on dit que les compétences orales varient selon le milieu social, c'est évident, mais c'est la même chose pour l'écrit. Ce qui doit piloter une réforme du baccalauréat est ce que l'on souhaite enseigner aux jeunes au lycée. Si nous voulons qu'ils progressent à l'oral, il faut alors travailler l'oral au lycée.»

Actu | Réforme du baccalauréat (suite)

«Baccalauréat : une modernisation nécessaire», LE MONDE, publié le 15/02/2018.

http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/02/15/baccalaureat-une-modernisation-necessaire_5257372_3232.html

« Le baccalauréat est un monument historique. Depuis sa création par Napoléon, il a traversé plus de deux siècles d'empires, de royautés et de Républiques. Mais l'édifice est en péril. Passeport de l'entrée à l'université, il fut longtemps la chasse gardée des enfants des élites sociales ou culturelles. L'on ne comptait encore que 60 000 bacheliers en 1960 ; ils ont été 640 000 l'an dernier, soit près de 80 % des jeunes Français.

Depuis trois décennies, tous les ministres de l'éducation nationale ont envisagé de moderniser l'examen. Ils avaient raison. Non seulement le bac est devenu un monstre d'organisation, coûteux et chronophage. Mais il apparaît comme un viatique inadapté aux études supérieures, si l'on en juge par les taux d'échecs massifs des bacheliers dans les premiers cycles universitaires.

Excellent connaisseur du système éducatif, fort des engagements pris par le chef de l'Etat durant sa campagne présidentielle, l'actuel ministre, Jean-Michel Blanquer, est bien décidé à réussir là où ses prédécesseurs ont échoué ou renoncé. La réforme qu'il a présentée, mercredi 14 février, est aussi sérieuse et courageuse que périlleuse.

Il s'agit enfin d'un chantier périlleux. Sur le papier, ce baccalauréat new-look ressemble à un impeccable jardin à la française. Quand il s'agira de mettre en place cette nouvelle machinerie, d'organiser en première et en terminale des épreuves anonymisées pour le contrôle continu, de modifier les programmes en conséquence et d'accompagner les choix des élèves, ce sera une autre paire de manches.»

«Réforme du bac : qui sont les candidats à l'examen ?», LE MONDE, publié le 15/02/2018.

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/02/15/reforme-du-bac-qui-sont-les-candidats-a-l-examen_5257545_4355770.html

« Le baccalauréat va bientôt changer de formule, ainsi que l'a annoncé le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, mercredi 14 février. Suppression des filières, partiels semestriels, nouvelle épreuve orale : cette réforme de l'examen bicentenaire a pour but de mieux préparer les bacheliers aux études supérieures. Jean-Michel Blanquer annoncera également vendredi les modalités de la refonte du baccalauréat technologique.

Le bac a été, pendant des décennies, un examen élitiste. En 1985, face à ce constat, le ministre de l'éducation, Jean-Pierre Chevènement, assure vouloir amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac à l'horizon de l'an 2000 et entame une série de réformes pour le rendre plus accessible. Si cet objectif a bel et bien été atteint en 2012 – en incluant le bac professionnel –, la proportion de bacheliers généraux et technologiques a tendance à stagner depuis 1995.

A l'examen de 2017, 380 000 candidats se sont présentés en filières générales, 140 000 en séries technologiques et 200 000 en filières professionnelles. Près de 88 % d'entre eux ont décroché l'examen, mais leurs profils restent souvent similaires depuis plusieurs décennies.»

«Dans le nouveau bac, le poids des humanités est plus important», LE MONDE, publié le 15/02/2018.

http://www.lemonde.fr/education/article/2018/02/15/dans-le-nouveau-bac-le-poids-des-humanites-est-plus-important_5257500_1473685.html

« Aussi critiquée qu'attendue, elle suscite encore bien des questions, chez les élèves comme chez les enseignants. Dans un tchat, Violaine Morin, journaliste du Monde, a répondu à quelques-unes de ces interrogations.»

Actu | Jean-Michel Blanquer

«Jean-Michel Blanquer, le macronisme avec mention», LIBÉRATION, publié le 14/02/2018.

http://www.liberation.fr/france/2018/02/14/jean-michel-blanquer-le-macronisme-avec-mention_1629794?xtor=rss-450

« Cet ancien haut-fonctionnaire, qui a su mettre la droite dans sa poche et mener ses réformes au pas de charge, se révèle plus politique qu'il ne veut bien le dire.

L'homme de la société civile se serait-il métamorphosé en politique ? Son entourage proteste qu'il n'en est rien. Certes, Blanquer a fini par devenir membre de LREM, quelques mois après sa nomination. C'était la première adhésion à un parti politique pour ce haut fonctionnaire de 53 ans, plusieurs fois recteur avant d'accéder en 2009 au poste de directeur de l'enseignement scolaire, le grade le plus élevé au ministère de l'Éducation nationale.

Mais si un «homme politique» se définit par son goût pour les batailles électorales et les fonctions ministérielles, Blanquer n'en est pas un. Sa seule ambition, assurent ses proches, c'est de rester à l'Éducation nationale «tout le temps nécessaire pour mener à bien ses réformes». Il n'aurait aucun autre objectif. Cette mission achevée, «il se fera un plaisir de redevenir professeur», affirme son entourage.

Combien de temps lui faut-il pour lancer les réformes que commande selon lui «le bon sens» ? On se garde bien, rue de Grenelle, de répondre à cette question. Mais on laisse deviner que Blanquer ne serait pas fâché de tenir au moins cinq ans, alors que le dernier quinquennat a usé, à lui seul, pas moins de trois ministres différents. Tenir jusqu'en 2022 ? Ce serait établir un record historique, jamais atteint depuis la création du ministère de l'Instruction publique, il y a près de deux siècles.»

«Sur France 2, Jean-Michel Blanquer emporte l'adhésion », LE MONDE, publié le 16/02/2018.

http://www.lemonde.fr/gouvernement-philippe/article/2018/02/16/sur-france-2-jean-michel-blanquer-emporte-l-adhesion_5257679_5129180.html

« C'était pour le moins attendu : après avoir occupé l'espace médiatique toute la semaine – avec la remise du rapport Villani sur les mathématiques et la réforme du bac – Jean-Michel Blanquer a confirmé jeudi 15 février au soir sur France 2 sa longueur d'avance dans l'opinion. Le ministre de l'éducation nationale était l'invité de « L'Émission politique », deux heures de direct habituellement réservées aux cadors de la classe politique. En fin d'émission, un sondage auprès des téléspectateurs le donnait « convaincant » à 71 %, le meilleur score de la saison, devant de nombreux invités reçus avant lui sur France 2, comme Edouard Philippe (52 %) ou Marine Le Pen (49 %). M. Blanquer était le deuxième membre du gouvernement invité dans l'émission, après le Premier ministre.

Quant à ses espoirs de rester rue de Grenelle, un poste où les ministres restent rarement plus de deux ans, M. Blanquer a déclaré qu'il espérait y passer les 5 années du mandat présidentiel. « Si vous me demandez jusqu'où j'irai, j'irai jusqu'au ministère de l'Éducation nationale. C'est une ambition suffisamment grande en soi, il y énormément de choses à faire, il faut du temps pour faire avancer les choses », a-t-il ajouté.»

«Éducation : Blanquer fait le pari du sérieux», LE FIGARO, publié le 16/02/2018.

<http://www.lefigaro.fr/politique/2018/02/15/01002-20180215ARTFIG00400-education-blanquer-fait-le-pari-du-serieux.php>

« C'est un rendez-vous médiatique qui laisse en général le champ libre aux clashes, aux petites phrases, aux échanges punchy. Mais, jeudi soir, en recevant le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, au lendemain de la présentation de la réforme du sacro-saint baccalauréat en Conseil des ministres, «L'Émission politique» de France 2 avait plutôt des airs de séminaire sur l'avenir de l'école. Avec un conférencier principal au ton modéré, adepte des démonstrations précises, un brin austères, s'efforçant d'être pédagogue, sans verser dans la provocation. Un anti-Claude Allègre, en quelque sorte. «Je n'utilise jamais le mot mammoth, a d'ailleurs glissé Jean-Michel Blanquer, dont trois des quatre enfants sont scolarisés dans le public. C'est de l'auto-dépréciation, or, j'aime ma maison, moi.»»

Communication ministérielle

Actu | Loi orientation et réussite des étudiants

«Le projet de loi Orientation et réussite des étudiants définitivement adopté par le Parlement», MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, publié le 15/02/2018.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid126644/le-projet-de-loi-orientation-et-reussite-des-etudiants-definitivement-adopte-par-le-parlement.html>

« Le projet de loi Orientation et réussite des étudiants a été adopté définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat, qui ont voté en faveur des conclusions de la commission mixte paritaire.

Frédérique Vidal salue l'adoption définitive de ce texte, qui va permettre aux futurs étudiants et à leur famille de se concentrer, avec toute la sérénité nécessaire, sur leurs choix d'orientation futurs rendus possibles par Parcoursup.

Frédérique Vidal salue la qualité du travail réalisé par les deux assemblées autour du texte et l'équilibre trouvé par la commission mixte paritaire, qui a réaffirmé les prérogatives du Recteur et a clairement exclu tout adéquationnisme dans la fixation des capacités d'accueil.

L'adoption du projet de loi Orientation et réussite des étudiants constitue une avancée majeure pour notre jeunesse : la nouvelle procédure d'accès à l'enseignement supérieur garantit en effet le dernier mot des étudiants sur leurs choix, prévoit un accompagnement renforcé des bacheliers à leur entrée dans l'enseignement supérieur et marque une nouvelle ambition pour la santé et la vie étudiante.

Le projet de loi Orientation et réussite des étudiants est la traduction du Plan Etudiants que Frédérique Vidal a souhaité construire avec toutes les parties prenantes de l'enseignement supérieur en France. Il est le fruit d'une large concertation, qui a associé l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur depuis le mois de juillet dernier.

Cette concertation approfondie a permis de construire une ambition globale pour la réussite de tous les étudiants, quelle que soit son origine sociale ou culturelle. Car l'objectif, c'est bien de réussir la démocratisation dans l'ensemble de l'enseignement supérieur.

L'état d'esprit qui a guidé le Gouvernement dans la construction de ce texte, restera le même dans son application : Frédérique Vidal poursuivra jour après jour le dialogue avec les acteurs de l'enseignement supérieur pour garantir une mise en œuvre du projet de loi conforme aux principes qui ont guidé son élaboration.»

«Conclusions de la C.M.P. sur le projet de loi Orientation et réussite des étudiants : discours de Frédérique Vidal», MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION, publié le 15/02/2018.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid126645/conclusions-sur-le-projet-de-loi-orientation-et-reussite-des-etudiants-discours-de-frederique-vidal.html>

« Frédérique Vidal s'est exprimée jeudi 15 février 2018 à l'occasion de la Lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi Orientation et réussite des étudiants.»

Actu | Baccalauréat 2021

«Baccalauréat 2021 : un tremplin pour la réussite», MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, publié le 14/02/2018.

http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-un-tremplin-pour-la-reussite.html#Le_dossier_de_presse_Baccalaureat_2021

« Le baccalauréat est une grande institution républicaine. Le baccalauréat 2021 lui redonne son sens et son utilité avec un baccalauréat remusclé et un lycée plus simple, plus à l'écoute des aspirations des lycéens, pour leur donner les moyens de se projeter vers la réussite dans l'enseignement supérieur.

Le calendrier du bachelier 2021

Baccalauréat 2021 : quelles nouveautés ?

Pourquoi réformer le baccalauréat ?

Qui a participé à cette réforme ?

Le dossier de presse "Baccalauréat 2021"»